

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 mars 2011

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD).

Membre absent (1) : Mme LECOMTE LE GRAND

Date de convocation : 22 mars 2011

Délibération n° : 20-2011

Objet : Indemnité versée au Trésorier municipal

Par délibération en date du 26 septembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé d'accorder à Monsieur Louis-Paul JANET le bénéfice de l'indemnité de conseil réservée au trésorier municipal, trésorier du Centre Communal d'Action Sociale, en application de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Ce texte prévoit qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable public.

Or, Monsieur Louis-Paul JANET ayant été remplacé par Monsieur Guy OTTIN, à la date du 2 janvier 2011, il convient donc de délibérer à nouveau pour prendre acte de ce changement.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- décident d'attribuer à Monsieur Guy OTTIN l'indemnité prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 à compter du 2 janvier 2011,
- décident que cette indemnité sera versée semestriellement après communication aux services financiers du CCAS, par le trésorier du Centre Communal d'Action Sociale, du montant exact de la somme à mandater,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 7 AVR. 2011

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,



Francis OUDOT



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 30 MARS 2011